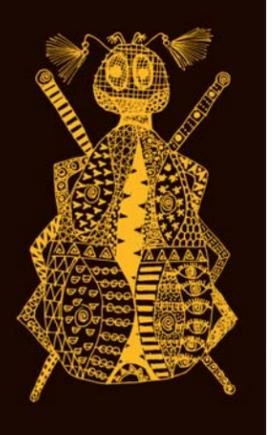
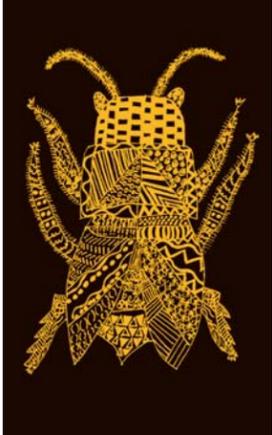


COMMISSION  
SCOLAIRE  
MARGUERITE-  
BOURGEOYS

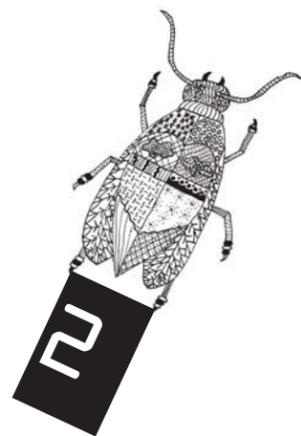


ÉLÈVES	46 901
ÉLÈVES AU PRIMAIRE	25 207
ÉLÈVES AU SECONDAIRE	14 239
ÉLÈVES* À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (7 507 élèves inscrits)	3 901
ÉLÈVES* À L'ÉDUCATION DES ADULTES (8 497 élèves inscrits)	3 554
EMPLOYÉS	8 525
ENSEIGNANTS	4 934
ÉCOLES PRIMAIRES	61
ÉCOLES SECONDAIRES	12
ÉCOLES SPÉCIALES	2
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	6
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	4
ARRONDISSEMENTS	7
MUNICIPALITÉS	13

\* Élèves équivalents temps plein

Note : Les élèves équivalents temps plein des Services aux entreprises et de formation continue sont intégrés aux données de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	> 2
DÉMOCRATIE SCOLAIRE	> 3
DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES	> 4
RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL	> 5
PLAN STRATÉGIQUE 2010-2014	> 6
PORTRAIT STATISTIQUE	> 8
ÉTATS FINANCIERS	> 10
RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	> 10
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES DE LA CSMB	> 11



# MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



*Diane Lamarche-Venne*  
**Diane Lamarche-Venne**  
 Présidente

Nouveau rapport annuel – succinct et factuel, mais toujours coloré d'œuvres d'élèves – faisant écho aux nouvelles prescriptions de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : au cœur de ces pages, la reddition de compte relative à la réalisation du plan stratégique de la CSMB, accompagnée des résultats liés à la convention de partenariat nous engageant auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Nouveau rapport annuel pour une année scolaire 2010-2011 elle-même débordante de premières. Première année de réalisation du 3<sup>e</sup> plan stratégique qui fixe les défis autour de trois orientations : augmenter la réussite, intervenir tôt et *vivre ensemble* en français. Première année de mise en place de la convention de partenariat avec le MELS ciblant cinq enjeux : la diplomation et la qualification, la langue française, la persévérance et la réussite, le caractère sain et sécuritaire des milieux et la présence des jeunes en formation professionnelle. Enfin, première année des conventions de gestion et de réussite éducative liant nos établissements à la démarche, autour de deux objectifs propres à chaque milieu.



*Yves Sylvain*  
**Yves Sylvain**  
 Directeur général

Parallèlement, la réalité évolue à vitesse grand V. Nos effectifs scolaires continuent de croître, affichant une hausse globale de 1,6 % (730 élèves) par rapport à l'année précédente et de 2,2 % au primaire et 8 % en formation professionnelle. Le nombre d'employés emboîte le pas – en dépit d'un contexte de pénurie, avec une hausse globale de 9 % et de 23 % du côté des enseignants. Près de 60 % des élèves de nos écoles et de nos centres d'éducation des adultes et 40 % de ceux de nos centres de formation professionnelle ont une langue maternelle autre que le français. Tout ce beau monde tenant de plus en plus difficilement en place, les agrandissements de deux écoles dans Saint-Laurent ont accru de 26 locaux notre capacité d'accueil. Et l'année a vu naître pas moins de six nouveaux chantiers, de Saint-Laurent à Dollard-Des Ormeaux, en passant par Pierrefonds/Roxboro et Sainte-Anne-de-Bellevue (pour une trentaine de locaux à terme).

Les résultats n'en demeurent pas moins au rendez-vous. Avec un taux de réussite chez les moins de 20 ans dépassant les 75 %, nous avançons vers notre cible de 76 % et envisageons la cible de 83 % fixée par le MELS (pour 2020). Au chapitre de la persévérance scolaire chez les 12 à 20 ans, nous dépassons déjà notre cible (78,8 %), avec un taux d'un peu plus de 81 %. Les résultats en français de nos élèves du secondaire sont également tous en hausse.

Bien entendu, la réussite, celle de nos élèves comme la nôtre, est un processus continu exigeant une attention soutenue. Si les premières, les nouveautés et les résultats nous enchantent, ils ne nous distraient pas pour autant du chemin qui restera toujours à parcourir.

**Le Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeys** est une publication du Bureau des communications de la CSMB.

Édition : **Brigitte Gauvreau**  
 Coordination de projet : **Jean Millette**  
 Rédaction : **Jean Millette, Brigitte Gauvreau et Jean-Michel Nahas**  
 Révision : **Paragraphe et Barbara Blondeau**  
 Coordination de production, conception graphique et infographie : **Shirley Bossé**  
 Coordination de la recherche d'illustrations : **Carole Tanguay**  
 Impression : **Toutlitho Communications**  
 Diffusion : **Émilie St-Jacques et Delphine Paquette**

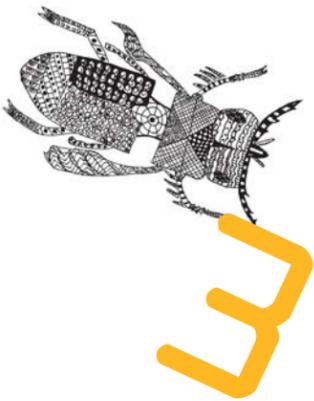
Note : La forme masculine est utilisée pour alléger le texte et désigne tant les femmes que les hommes.

Date de publication : **Mars 2012**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012  
 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISSN : 1492-3491  
 ISBN-10 : 2-922478-60-2  
 ISBN-13 : 978-2-922478-60-0

On peut consulter la version PDF du rapport annuel en ligne à [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca) onglet Publications ou en demander des exemplaires supplémentaires, par courriel à [communications@csmb.qc.ca](mailto:communications@csmb.qc.ca) ou par téléphone au 514 855-4500, poste 4648.



## DÉMOCRATIES COLAIRE

Le réseau public d'éducation repose sur une démocratie citoyenne qui prend sa source dans des instances où les élèves, les parents, le personnel et les citoyens agissent dans leurs milieux. Cette démocratie active trouve son ultime écho dans le Conseil des commissaires, élus au suffrage universel, à l'écoute des citoyens et garants des orientations, des politiques et de la répartition des ressources.

## CONSEIL DES COMMISSAIRES DEL AC SMB

Le Conseil des commissaires de la CSMB est composé de 21 commissaires. Deux commissaires-parents, élus annuellement par le Comité central de parents, s'ajoutent à la structure. Les séances du Conseil des commissaires sont publiques.



**1 • ANDRÉ LARICHELIERE, Circonscription N° 1,** Outremont | **2 • DENISE ROCHEFORT, Circonscription N° 2,** Mont-Royal / Saint-Laurent – Est, membre du Comité exécutif, déléguée substitut au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) | **3 • TAKI KÉRIMIAN, Circonscription N° 3,** Saint-Laurent – Nord-Est, vice-présidente du Comité exécutif et membre du Comité de gouvernance et d'éthique | **4 • ABI KONÉ, Circonscription N° 4,** Saint-Laurent – Sud, membre du Comité exécutif | **5 • DIANE LAMARCHE-VENNE, Circonscription N° 5,** Saint-Laurent – Nord, présidente de la CSMB, membre du Comité exécutif et déléguée au Conseil général et membre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) | **6 • NATHALIE MORIN, Circonscription N° 6,** Pierrefonds/Roxboro – Est, membre du Comité des services éducatifs jeunes et adultes | **7 • GUY ALLARD, Circonscription N° 7,** Dollard-Des Ormeaux – Est, délégué au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSM) et membre du Comité des services éducatifs jeunes et adultes | **8 • GUYLAINE DESNOYERS, Circonscription N° 8,** Pierrefonds/Roxboro – Nord / Dollard-Des Ormeaux – Ouest, membre du Comité exécutif, membre du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire, du Comité des ressources humaines et vice-président du Comité consultatif de transport | **9 • SUZANNE MARCEAU, Circonscription N° 9,** L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève / Pierrefonds/Roxboro – Centre, vice-présidente de la CSMB, présidente du Comité des services éducatifs jeunes et adultes, membre du Comité des ressources humaines et deuxième déléguée substitut au Conseil général de la FCSQ | **10 • JEAN-GUY D'AMOUR, Circonscription N° 10,** Pierrefonds/Roxboro – Ouest / Kirkland – Nord, président du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire, membre du Comité des ressources humaines et membre du Comité des services éducatifs jeunes et adultes | **11 • SONIA GAGNÉ-LALONDE, Circonscription N° 11,** Senneville / Sainte-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé / Beaconsfield / Kirkland – Sud, membre du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire | **12 • CLAUDE CULLERIER, Circonscription N° 12,** Pointe-Claire | **13 • ANDRÉ DANIS, Circonscription N° 13,** Dorval / L'Île-Dorval / Lachine – Ouest, délégué substitut au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSM) | **14 • CATHERINE MÉNARD<sup>1</sup>, Circonscription N° 14,** Lachine, membre du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire | **15 • SARITA BENCHIMOL, Circonscription N° 15,** Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest, membre du Comité des services éducatifs jeunes et adultes | **16 • MARIE-JOSÉE BOIVIN, Circonscription N° 16,** LaSalle – Ouest, présidente du Comité de gouvernance et d'éthique | **17 • MONIQUE VALLÉE, Circonscription N° 17,** LaSalle – Nord, présidente du Comité exécutif et membre du Comité de gouvernance et d'éthique | **18 • GILBERT VACHON, Circonscription N° 18,** LaSalle – Sud, membre du Comité exécutif | **19 • JEAN-MARC CRÊTE, Circonscription N° 19,** Verdun – Ouest, membre du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire et du Comité de gouvernance et d'éthique | **20 • PIERRE LABROSSE, Circonscription N° 20,** Verdun – Centre, président du Comité des ressources humaines | **21 • MARC TOUCHETTE, Circonscription N° 21,** Verdun – Est, membre du Comité de gouvernance et d'éthique

### COMMISSAIRES-PARENTS

**22 • JOCELYNE BÉNARD,** Ordre d'enseignement secondaire, membre du Comité exécutif, du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire et du Comité de gouvernance et d'éthique  
**GHISLAIN LAPORTE,** Ordre d'enseignement primaire, membre du Comité exécutif, du Comité des ressources humaines et du Comité des services éducatifs jeunes et adultes

<sup>(1)</sup> Catherine Ménard a été nommée le 1<sup>er</sup> décembre 2010 à la suite du décès du commissaire Michel Ménard, à l'automne 2010.

## COMITÉS DE PARENTS ET INSTANCES CONSULTATIVES

Les comités de parents (trois régionaux et un central) émettent des avis propres à améliorer le fonctionnement de la Commission scolaire. Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) s'intéresse spécifiquement aux besoins de ces clientèles. Le Comité consultatif de transport s'intéresse, quant à lui, à ce service offert aux élèves du primaire et du secondaire qui y ont droit. En 2010-2011, une centaine de parents et de citoyens siègent à l'un ou plusieurs de ces comités.

### COMITÉ DE PARENTS

**COMITÉ CENTRAL DE PARENTS**  
Président : Jean-Marc Hébert  
(école primaire Marguerite-Bourgeois)

**COMITÉ RÉGIONAL DE PARENTS NORD**  
Président : Christian Desjardins  
(école primaire Jean-Grou)

**COMITÉ RÉGIONAL DE PARENTS OUEST**  
Présidente : Christiane Aubry  
(école primaire Jonathan-Wilson)

**COMITÉ RÉGIONAL DE PARENTS SUD**  
Présidente : Isabel Toriz  
(école secondaire Monseigneur-Richard)

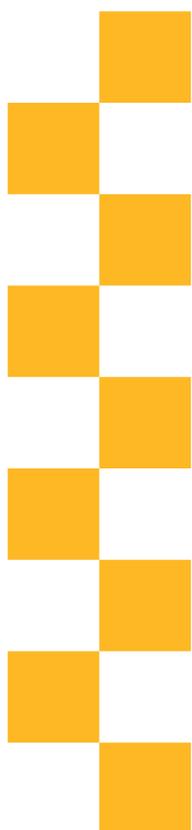
### INSTANCES CONSULTATIVES

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EHDA**  
Président : Abdesselam Mejlouli (parent)

**COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT**  
Président : Claude Cuillerier (commissaire)

[www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

ONGLET Parents et élèves  
Membres des comités de  
parents et des instances  
consultatives



# DÉCISIONS DU CONSEIL PRINCIPALES DÉCISIONS

## SEPTEMBRE 2010

Demandes d'autorisations permanentes afin d'ajouter quatre programmes à l'offre de service de **formation professionnelle**.

Demande d'autorisation d'emprunt afin de financer l'acquisition de 984 **tableaux blancs interactifs** (TBI), d'ordinateurs portables et d'un système d'amplification sonore.

Octroi du contrat de construction pour l'agrandissement de l'école primaire **Laurentide** (Saint-Laurent).

Demandes de financement pour l'agrandissement des écoles primaires de **la Mosaïque** – édifices **Mackle** et **Katimavik** (Côte-Saint-Luc), **Enfant-Soleil** (Saint-Laurent) et **Katimavik-Hébert** – édifice **Hébert** (Saint-Laurent).

Demandes de financement pour la construction de nouvelles écoles primaires dans l'**Ouest de Saint-Laurent**, à **l'Île-des-Sœurs** et à **Pierrefonds-Ouest**.

Demande de financement pour la rénovation de l'école **Cecil-Newman** (LaSalle) ou de l'**Annexe 2**, (Verdun); de l'école **Spring-Garden** (Pierrefonds) ou de l'édifice **Gouin** de l'école **Harfang-des-Neiges** (Pierrefonds).

Demande de financement pour l'utilisation de l'école **Terry-Fox** (Pierrefonds) afin de la dédier à la formation générale des adultes.

Octroi d'un contrat de **téléphonie sans fil**.

Adoption du **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles** (PTRDI).

## NOVEMBRE 2010

Reconduction des demandes de financement pour le réaménagement et la mise aux normes du **Centre de formation professionnelle Léonard-De Vinci** (Saint-Laurent) et l'acquisition de l'édifice **Jacques-Mongeau** (Kirkland).

Octroi des contrats de construction pour les agrandissements des écoles primaires **Bois-Franc-Aquarelle** (Saint-Laurent) et **Perce-Neige** (Pierrefonds).

## DÉCEMBRE 2010

Acceptation des états financiers.

Adhésion au **système d'achats coopératifs** du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM).

## JANVIER 2011

Adoption des **calendriers scolaires** – secteur **Jeunes**.

Modification du fonctionnement des **comités de sélection des offres des professionnels techniques** dans le cadre des projets majeurs.

Nomination des architectes et ingénieurs pour le projet d'agrandissement des édifices **Mackle** et **McMurray** de l'école primaire de **la Mosaïque** (Côte-Saint-Luc).

## FÉVRIER 2011

Adoption du cadre organisationnel des **cours d'été** au secondaire.

Bonification du montant prévu pour l'**aide au transport** pour les élèves du secondaire.

Adoption du projet de **budget révisé**.

Acceptation des termes d'une lettre d'intention relative à la finalisation d'échanges de terrains entre la CSMB et l'arrondissement Saint-Laurent pour la construction d'une **nouvelle école primaire** et l'accès à des équipements communautaires.

Désignation du **protecteur de l'élève**.

## MARS 2011

Autorisation de signature du projet d'**Entente spécifique portant sur la persévérance scolaire et la valorisation de l'éducation dans la région de Montréal** et approbation du financement.

Demande de maintien des écoles primaires **Nouvelle-Querbes** (Outremont) et secondaire **Collège Saint-Louis** (Lachine et LaSalle) aux fins de projets éducatifs particuliers (pédagogie alternative et éducation internationale).

## AVRIL 2011

Adoption des **Objectifs, principes et critères de répartition des allocations** entre les établissements et pour la **détermination des besoins de la CSMB**.

Adoption de la **Politique d'utilisation des technologies** de l'information et des communications.

## MAI 2011

Modification de l'acte d'établissement de l'école primaire de **la Mosaïque** (Côte-Saint-Luc) afin d'en retirer l'édifice **Mackle**, appelé à devenir une école primaire distincte.

Modification du bassin d'alimentation de l'édifice **McMurray** de l'école primaire de **la Mosaïque** (Côte-Saint-Luc) et création d'un bassin pour l'édifice **Mackle**, tous deux appelés à devenir des écoles distinctes.

Transmission au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) de l'accord pour procéder au remplacement de la **Politique du système d'achats coopératifs**.

Octroi du contrat de construction de l'agrandissement de l'école primaire du **Bout-de-l'Isle** (Sainte-Anne-de-Bellevue).

Permission de déposer une soumission d'achat pour l'école **Vanguard** (Saint-Laurent).

Adoption des orientations budgétaires en matière de **transport des élèves**.

Hausse de l'allocation annuelle d'**aide aux parents** des élèves du secondaire résidant dans une zone desservie par le transport public et inscrits à leur école de quartier.

Fixation du coût d'un autobus, minibus ou berline requis par une école pour assurer le service de **transport du midi**.

## JUIN 2011

Adoption de la **Politique pour les élèves doués et talentueux**.

Adoption du rapport d'implantation du **Programme d'accès à l'égalité en emploi** à être transmis à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.

Adoption de l'offre de service à la **formation professionnelle** et à l'éducation des adultes : alphabétisation, francisation, intégration et soutien pédagogique.

Demande au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) de verser à la CSMB le produit maximal de la **taxe scolaire**.

Adoption du rapport du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire du Conseil portant sur les réactions de la CSMB au projet de **règles budgétaires** du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Autorisation de transmettre une offre à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson en vue d'acquiescer les écoles **Terry-Fox** (Pierrefonds), **Spring-Garden** (Dollard-Des Ormeaux) et **Cecil-Newman** (LaSalle).

Adoption du **budget** de revenus et de dépenses de la CSMB pour transmission au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Octroi du contrat de construction pour l'agrandissement de l'école primaire **Dollard-Des Ormeaux** (Dollard-Des Ormeaux).

Affectation de surplus budgétaires à des projets urgents de **renovation et d'entretien d'écoles**.

Approbation de crédits urgents afin de livrer, à la rentrée, des **projets d'immobilisations** ne pouvant être réalisés que durant le congé scolaire.

Adoption des critères d'inscription des écoles d'éducation internationale secondaire **Collège Saint-Louis** (Lachine et LaSalle) et primaire **Guy-Drummond** (Outremont) et des écoles primaires alternatives **Jonathan** (Saint-Laurent) et **Nouvelle-Querbes** (Outremont).

Précision d'une limite de la zone de transport intégré de l'école secondaire **Dorval-Jean-XXIII** (Dorval).

Approbation des budgets des établissements.

## VIVRE ENSEMBLE EN FRANÇAIS



## DES PARENTS SUR LES BANCS D'ÉCOLE

Dans les écoles, 60 % des élèves sont issus de mères nées à l'extérieur du pays, et plus du quart le sont eux-mêmes. Dans ce contexte, la CSMB a mis en place une structure stable permettant la réalisation d'activités de francisation favorisant les rapprochements entre l'école et les parents. Un programme d'une centaine d'heures de formation a été conçu par le Service de l'éducation des adultes pour répondre aux besoins. Des thèmes tels le code de vie, le bulletin, les sorties de classe et l'éveil à la lecture y servent de matière première pour l'apprentissage du français. En 2010-2011, 13 de ces classes de francisation ont été mises sur pied les soirs et les fins de semaine, dans neuf écoles; cinq de ces établissements offraient même des services de garde. Près de 70 % des parents inscrits participent de façon régulière jusqu'à la fin du programme.



[www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

ONGLET Commissaires  
Détail et ensemble  
des décisions  
des commissaires



# RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL

## DE PRESTIGIEUSES DISTINCTIONS

**Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) 2010-2011**  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (création d'un logiciel de gestion de la réussite éducative)  
– Coup de cœur du jury

**PontPop ÉTS 2011**  
Équipe d'enseignants de l'école secondaire Dorval-Jean-XXIII (Dorval) – Prix PontPontPetitPataPont

**Prix innovation de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) 2011**  
Personnel du Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME) (LaSalle)  
– finaliste avec mention d'excellence, catégorie *Organismes publics*

**Gala régional Forces Avenir 2011**  
Andréanne Chagnon de l'école secondaire Cavelier-De LaSalle (LaSalle) – finaliste, catégorie *Personnel engagé*  
Katherina Dufour de l'école secondaire Cavelier-De LaSalle (LaSalle) – lauréate, catégorie *Personnel engagé*

**Prix de l'Harmonie interculturelle 2011**  
(Comité immigrant du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent)  
Louise Chénard

**Gala d'excellence du Réseau du sport étudiant du Québec 2011**  
Chantal Mayrand de l'école primaire Perce-Neige (Pierrefonds/Roxboro) – finaliste, catégorie *Entraîneuse féminine par excellence*

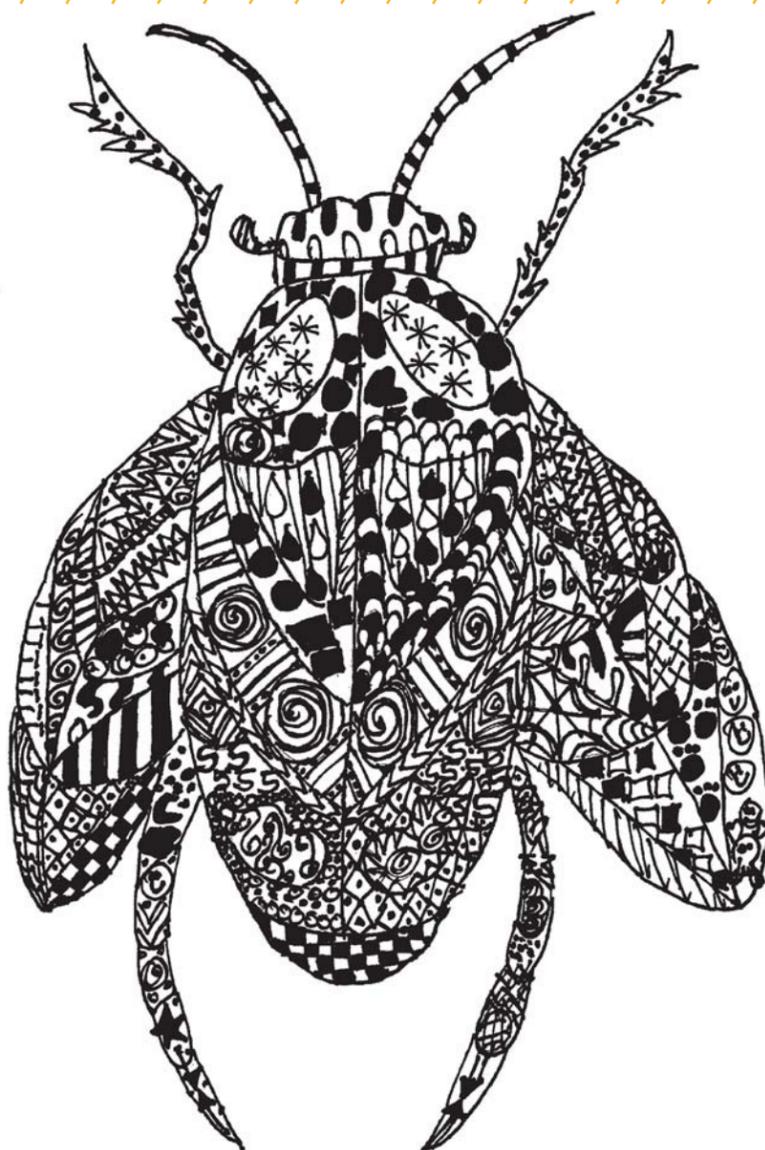


## DES INVITÉS DE MARQUE

**La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre**  
Parlement québécois à l'école à l'école primaire Gentilly, (Dorval) – janvier 2011

**Le ministre malien de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Ibrahima Ndiaye, et trois représentants de son pays**  
Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME) (LaSalle) – novembre 2010

**Délégation de 22 directeurs d'établissements scolaires chinois**  
Signature de 23 partenariats pédagogiques avec la CSMB – novembre 2010



## LES MARGAUX - DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS ET RECONNUS

Les margaux soulignent l'engagement de parents et de citoyens présents dans les établissements et les instances de la Commission scolaire. Au printemps 2011, trois lauréats et sept finalistes ont été désignés parmi 37 candidatures.

### LES LAURÉATS

CATÉGORIE LONGÉVITÉ	CATÉGORIE PROJET BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE	CATÉGORIE INSTANCE DE REPRÉSENTATION
<b>M. ROGER BRISEBOIS</b> Collège Saint-Louis (Lachine et LaSalle) Collaboration, depuis 22 ans, aux activités de l'école (campagnes de financement, gala Méritas, collation des grades, cantine verte, etc.).	<b>M<sup>me</sup> LÉNA BÉLAND, M<sup>me</sup> MARIE-CLAUDE CARPRENTIER et M<sup>me</sup> CAMILLE LAMOUREUX</b> École primaire du Bout-de-l'Isle (Sainte-Anne-de-Bellevue) Collaboration à l'implantation d'une activité de découverte de la lecture.	<b>M<sup>me</sup> FLORENCE PARAY</b> École primaire Dollard-Des Ormeaux (Dollard-Des Ormeaux) Présidente du conseil d'établissement et membre de l'organisme de participation des parents.

### LES FINALISTES

CATÉGORIE LONGÉVITÉ	CATÉGORIE PROJET BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE	CATÉGORIE INSTANCE DE REPRÉSENTATION
<b>M<sup>me</sup> FRANCINE BELLEN</b> École primaire Murielle-Dumont (Pierrefonds/Roxboro) Collaboration, depuis 40 ans, aux services offerts à la bibliothèque.	<b>M. JOHN BELVEDERE et M<sup>me</sup> BRIGITTE GIGUÈRE</b> École primaire Marguerite-Bourgeoys (Pointe-Claire) Collaboration à l'organisation de <i>Grand soir pour les grands!</i>	<b>M. JOHN BELVEDERE</b> École primaire Marguerite-Bourgeoys (Pointe-Claire) Membre du conseil d'établissement et de l'organisme de participation des parents.
<b>M<sup>me</sup> SANDRINE GREKOV</b> École primaire Émile-Nelligan (Kirkland) Collaboration, depuis neuf ans, à la vie de l'école.	<b>M<sup>me</sup> DALILA BRUN et M. MUSTAPHA JAMILI</b> École primaire Guy-Drummond (Outremont) Collaboration à la conception et à la mise à jour du site Internet de l'école.	<b>M<sup>me</sup> RAFFAELA CAMBRIA</b> École primaire Île-des-Sœurs (Verdun) Membre de l'organisme de participation des parents.
<b>M<sup>me</sup> LISA MARCOVICI</b> Académie Saint-Clément (Mont-Royal) Collaboration, depuis 11 ans, à la vie de l'école.		



## DES MISSIONS QUI OUVERT DES HORIZONS

**Chine, Délégation de douze élèves ambassadeurs de la CSMB** (représentant les conseils d'élèves des écoles secondaires), octobre 2010

## DES DÉLÉGATIONS QUI NOURRISSENT LES PARTENARIATS

**Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française**, Jean-Guy D'Amour et Taki Kerimian, septembre et octobre 2011

**Association canadienne d'éducation de langue française**, Guy Allard et Taki Kerimian

**Assemblée générale de la FCSQ**, Jean-Marc Crête, André Larichelière, Gilbert Vachon, Sonia Gagné-Lalonde, Catherine Ménard, Taki Kerimian, Abi Koné, Suzanne Marceau, Marc Touchette, Diane Lamarche-Venne, Monique Vallée, Marie-Josée Boivin et Claude Cuillierier et, à titre de substitués, Guy Allard et Jean-Guy D'Amour, Québec, mai 2011

**Congrès de la FCSQ**, Jean-Marc Crête, André Larichelière, Gilbert Vachon, Sonia Gagné-Lalonde, Catherine Ménard, Taki Kerimian, Abi Koné, Suzanne Marceau, Marc Touchette, Diane Lamarche-Venne, Monique Vallée, Marie-Josée Boivin, Claude Cuillierier, Guy Allard, Jean-Guy D'Amour, Jocelyne Bénéard et Denise Rochefort, Québec, mai 2011

**Colloque d'éducation internationale**, André Larichelière, octobre 2010

**Conseil d'administration du cégep André-Laurendeau**, Monique Vallée

**Conseil d'administration du cégep Saint-Laurent**, Abi Koné

**Sport et loisir de l'île de Montréal**, Guylain Desnoyers



# PLAN STRATÉGIQUE

## UN OUTIL DE CHANGEMENT EN LIEN DIRECT AVEC LA RÉUSSITE

Le troisième plan stratégique de la CSMB identifie des priorités et des cibles en lien direct avec la réussite. Il prend appui sur un diagnostic stratégique et une cartographie des zones d'excellence, d'équilibre et de vulnérabilité. C'est donc un outil de changement qui propose, autour d'une ambition et de trois orientations, les défis à relever de 2010 à 2014. Le plan stratégique vise tout autant à consolider des mesures existantes qu'à en élaborer de nouvelles et il place la spécificité des milieux et l'ouverture aux partenariats au cœur des actions.

Dans la convention de partenariat qui lie le plan stratégique à celui du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la CSMB s'engage à :

LÉGENDE



AUGMENTER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS.



AMÉLIORER LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE.



AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE.



AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE.



AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE.

Au cœur même de l'ensemble de ces préoccupations, le bilan de l'an 1 (2010-2011) du plan stratégique 2010-2014 de la CSMB présente le chemin parcouru (de la situation initiale à la situation actuelle, tout en rappelant la cible ultimement visée) et fait état des principales mesures mises de l'avant.



### AMBITION :

**ATTEINDRE UN TAUX DE RÉUSSITE DE 76 % CHEZ LES ÉLÈVES ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS, D'ICI 2014.**

- SITUATION INITIALE (2007-2008) : 72,9 %
- SITUATION ACTUELLE (2009-2010) : 75,6 %
- CIBLE (2013-2014) : 76 %

Depuis 2006, le taux de réussite a progressé annuellement de 0,6 %, 0,9 %, 1,1 % et 1,6 %. Si la tendance se maintient, la cible sera dépassée; la CSMB pourra donc poursuivre l'objectif du MELS, soit un taux de réussite de 83 % en 2020.

LÉGENDE

- SITUATION INITIALE
- SITUATION ACTUELLE
- CIBLE

### ORIENTATION



**AUGMENTER LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU SECONDAIRE.**

AUGMENTATION SOUHAITÉE DE 5 %  
DU TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME  
EN 5<sup>E</sup> SECONDAIRE.

- SITUATION INITIALE (2006-2007) : 61,4 %
- SITUATION ACTUELLE (2008-2009) : 74,3 %
- CIBLE (2013-2014) : 76,4 %



#### OBJECTIF 1.1

**AUGMENTER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 12 À 20 ANS.**

- SITUATION INITIALE (2006-2007) : 70 % / 73,8 % <sup>(1)</sup>
- SITUATION ACTUELLE (2009-2010) : 81,3 %
- CIBLE (2013-2014) : MODULÉ 78,8 %

<sup>(1)</sup> Calcul de l'indicateur modifié par le MELS en 2007-2008.

Malgré la hausse de 3 % de l'indicateur de départ, le taux de persévérance scolaire a augmenté de près de 7 %. La cible est donc déjà atteinte. La persévérance demeure néanmoins un enjeu; on pense aux garçons âgés de 15 ans ne fréquentant plus le secteur régulier et au taux d'abandon en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

#### Principales mesures mises en place

- Accroissement de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et des communications (TIC) : installation de 908 tableaux blancs interactifs (TBI) au primaire, 156 au secondaire, 46 à la formation professionnelle et 56 à la formation générale des adultes.
- Modulation de l'offre des Ressources éducatives (formations et axes d'intervention) à la suite de l'analyse des résultats aux épreuves de juin et du bilan des apprentissages.
- Intégration des moyens visant à augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans à la formation professionnelle : exploration professionnelle et caravane d'information au secondaire.
- Travail, dans tous les centres de formation professionnelle, visant à augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans.
- Identification, dans les conventions de gestion et de réussite éducative de 38 écoles, d'un objectif ciblant le soutien aux garçons : 10 écoles ciblent directement la persévérance.
- Renforcement des liens entre les centres d'éducation des adultes et l'école secondaire de proximité afin d'assurer la continuité de l'enseignement auprès des élèves à risque de décrochage.



#### OBJECTIF 1.2

**ASSURER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES INTERVENANTS ŒUVRANT DIRECTEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES.**

#### Principales mesures mises en place

- Formation des enseignants en lien avec les zones de vulnérabilité identifiées par chaque école.
- Supervision structurée des directions d'école et suivi en temps réel des taux de réussite des élèves.
- Formation des directions et directions adjointes d'établissement à l'utilisation du tableau de bord LUMIX.

### AUGMENTER LA RÉUSSITE AU SECONDAIRE



#### ÉTUDIER ET TRAVAILLER, C'EST POSSIBLE!

Le Projet Équi T-É favorise l'équilibre entre le travail et l'école, en sensibilisant les gens d'affaires à l'importance de la persévérance scolaire, afin qu'ils offrent aux élèves des emplois conciliables avec leurs études. Le projet permet notamment d'attribuer à l'élève un horaire d'au plus 15 heures par semaine pendant l'année scolaire, excluant les quarts de travail de nuit et respectant les périodes de fin d'étape ou d'examen afin que l'employé-élève consacre tout le temps nécessaire à ses études. Huit écoles secondaires participent au programme, soit Cavelier-De LaSalle, Dalbé-Viau, des Sources, Dorval-Jean-XXIII, Félix Leclerc, Monseigneur-Richard, Saint-Georges et Saint-Laurent. Plus de 260 employeurs sont associés au Projet.

#### OBJECTIF 1.3



**ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS ŒUVRANT AUPRÈS DES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA) ET DES ÉLÈVES À RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.**

#### Principales mesures mises en place

- Diversification de l'offre de service aux élèves DAA inscrits dans un parcours en vue d'obtenir une qualification : le taux d'obtention a augmenté de 0,4 %.
- Instauration de réseaux d'entraide pour les enseignants œuvrant auprès de la clientèle HDAA.
- Développement d'un service EDA-conseil soutenant les écoles accueillant des élèves présentant des problèmes d'adaptation.
- Élargissement de l'offre de service des professionnels aux EHDA par l'introduction de trois niveaux distincts d'intervention.
- Installation de TBI, d'ordinateurs portables et de systèmes d'amplification vocale pour les enseignants dans toutes les classes d'adaptation scolaire.

#### OBJECTIF 1.4



**AUGMENTER LE TAUX DE RÉTENTION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE.**

- SITUATION INITIALE (2009-2010) : 62 %
- SITUATION ACTUELLE (2010-2011) : 62 %
- CIBLE (2013-2014) : 67 %

Malgré d'importants efforts de promotion des écoles secondaires, dans un contexte de présence importante d'établissements privés sur le territoire, le taux de rétention stagne.





## ORIENTATION

2

INTERVENIR TÔT POUR ASSURER  
UN PARCOURS SCOLAIRE EN CONTINUITÉ.

## OBJECTIF 2.1

DÉPLOYER UN PROGRAMME D'INTERVENTION PRÉCOCE.

## Principales mesures mises en place

- Implantation d'une stratégie d'intervention précoce auprès des élèves du préscolaire (EVIII) présentant de graves difficultés : 35 élèves suivis ou référés.

## OBJECTIF 2.2

PRÉPARER LE PASSAGE PRIMAIRE/SECONDAIRE EN CONTINUITÉ, EN ACCORDANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX BESOINS DES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA) ET DES ÉLÈVES À RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.

## OBJECTIF 2.3

PRÉPARER LE PASSAGE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> ET LE 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE POUR LES ÉLÈVES À RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.

## Principales mesures mises en place

- Intervention ciblée auprès d'élèves à risque de LaSalle (secondaire) et de Pierrefonds-Roxboro (préscolaire et primaire).
- Priorisation de la transition primaire/secondaire dans tous les réseaux territoriaux d'appartenance et de concertation (RÉTAC).
- Mise en place, dans tous les RÉTAC, d'actions liées à la transition scolaire, procédurale et sociale lors du passage primaire/secondaire.
- Mise en place de deux pôles de service du programme de formation préparatoire au travail (Dorval et Outremont).

## OBJECTIF 2.4

MAINTENIR LES ACTIONS POUR DÉVELOPPER UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE.

## TAUX D'ADHÉSION

APPROCHE ÉCOLES ET MILIEUX EN SANTÉ



D'ici 2014, 75 % des établissements souhaitent adhérer à l'approche Écoles et milieux en santé, en vertu de l'entente montréalaise de complémentarité entre les ministères de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Si la tendance se maintient, la cible sera probablement dépassée. L'implantation du plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école prend d'ailleurs appui, à la CSMB, sur cette approche.

## Principales mesures mises en place

- Accompagnement des établissements qui adhèrent à l'approche Écoles et milieux en santé; trois écoles identifient un objectif en lien avec cette approche dans leur convention de gestion et de réussite éducative.
- Établissement de portraits de situation dans 30 écoles primaires et 10 écoles secondaires.
- Mise aux normes (Commission de la santé et de la sécurité du travail – CSST) de tous les ateliers des centres de formation professionnelle.
- Déploiement d'un plan d'action en prévention de la violence dans un centre d'éducation des adultes.



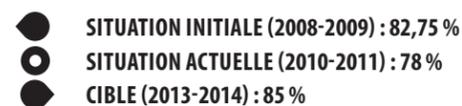
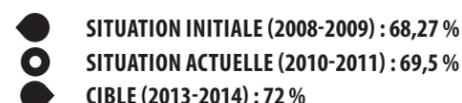
## ORIENTATION

3

## VIVRE ENSEMBLE EN FRANÇAIS.

## OBJECTIF 3.1

AUGMENTER LA PROPORTION D'ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES QUI MAÎTRISENT LES COMPÉTENCES EN LECTURE ET EN ÉCRITURE.

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE  
DE LECTURE DU MELS  
2<sup>E</sup> ANNÉE DU 3<sup>E</sup> CYCLE PRIMAIRETAUX DE RÉUSSITE AU BILAN  
1<sup>ER</sup> CYCLE SECONDAIRE  
(Lire et donner son opinion sur des textes variés)TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN  
1<sup>RE</sup> ANNÉE DU 2<sup>E</sup> CYCLE SECONDAIRE  
(Lire et donner son opinion sur des textes variés)TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS 3048  
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES  
(Lecture et écriture)TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS 4061  
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES  
(Lecture et écriture)

La régression de 4,75 % du taux de réussite au primaire préoccupe. Des écoles ciblant cet objectif dans leur convention de gestion et de réussite éducative soulèvent des questions sur le niveau de difficulté de l'examen et songent, dans un contexte de clientèle allophone, à préparer davantage la passation de l'épreuve. Au secondaire, les taux augmentent; seules cinq écoles ont un taux inférieur à 75 %. À la formation générale des adultes, des efforts demeurent à déployer pour contrer les abandons.

## Principales mesures mises en place

- Accompagnement soutenu de 42 écoles identifiant un objectif en lien avec l'amélioration du français (compétence Lire) dans leur convention de gestion et de réussite éducative : les garçons et les élèves ayant des troubles d'apprentissage sont ciblés.
- Passation d'une épreuve de lecture uniforme de la 2<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, dans toutes les écoles.
- Identification, dans les conventions de gestion et de réussite éducative de quatre centres d'éducation des adultes, d'un objectif ciblant l'augmentation des taux de réussite (cours 3048 et 4061).
- Adaptation d'approches diversifiées en enseignement dans trois centres d'éducation des adultes.

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIQUE  
DE PRODUCTION ÉCRITE  
3<sup>E</sup> ANNÉE DU 2<sup>E</sup> CYCLE SECONDAIRETAUX DE RÉUSSITE AU BILAN  
2<sup>E</sup> ANNÉE DU 1<sup>ER</sup> CYCLE SECONDAIRE  
(Écrire des textes variés)TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN  
1<sup>RE</sup> ANNÉE DU 2<sup>E</sup> CYCLE SECONDAIRE  
(Écrire des textes variés)

La hausse du taux de réussite à l'épreuve de production écrite en 5<sup>e</sup> secondaire incite à croire que la cible sera atteinte. L'ensemble des taux progresse également : seules quatre écoles ont un taux inférieur à 80 %.

## Principales mesures mises en place

- Accompagnement soutenu de 49 écoles identifiant un objectif en lien avec l'amélioration du français (compétence Écrire) dans leur convention de gestion et de réussite éducative.
- Formation des enseignants sur la nouvelle épreuve de français.
- Formation de 1 898 enseignants dans le cadre d'ateliers sur l'enseignement du français.

## OBJECTIF 3.2

AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE EN INTÉGRATION LINGUISTIQUE SCOLAIRE ET SOCIALE (ILSS/ACCUEIL) ET EN FRANCISATION POUR LES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES.

## Principale mesure mises en place

- Réflexion quant à l'organisation des services d'intégration (linguistique, scolaire et sociale) et à l'enseignement offert.

## OBJECTIF 3.3

DÉVELOPPER UNE APPROCHE INTERCULTURELLE EN LIEN AVEC LA CULTURE QUÉBÉCOISE.

## Principales mesures mises en place

- Concrétisation de plusieurs projets d'internationalisation, notamment par la signature de plus de 30 ententes de partenariat (jumelages d'établissements) avec la Chine.
- Création d'un comité de démarche interculturelle et d'internationalisation.
- Exploration de partenariats en vue de créer un institut de recherche en éducation interculturelle.

?

AUGMENTER LA RÉUSSITE  
AU SECONDAIRE

## LA TÊTE DANS LES ÉTOILES... LES PIEDS SUR TERRE

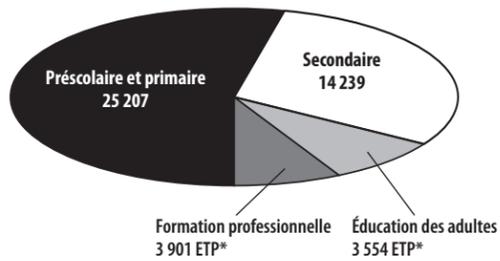
Des élèves de tous les horizons prennent part à des missions aux commandes de la navette du Centre de simulation en science et technologie (CENST). En 2010-2011, plus de 300 apprentis astronautes provenant de sept écoles sont montés à bord de Callisto, le seul équipement fixe de cette envergure en milieu scolaire sur l'île de Montréal. Avant de mettre le cap sur le firmament, les élèves se préparent en classe, notamment par le biais d'enseignements en français, en mathématiques ou en sciences. Puis, ils se voient attribuer différents rôles : astronaute, directeur de vol, journaliste, etc. Les contenus pédagogiques sont élaborés par des conseillers pédagogiques et une chargée de projet, en collaboration avec des enseignants.

# PORTRAIT STA

## UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE PRÈS DE 60 000 PERSONNES

Près de 47 000 élèves étudient dans l'un ou l'autre des 85 établissements de la CSMB. Tous les jours, ils y côtoient les 8 500 employés de la CSMB. Mine de rien, la communauté éducative de la Commission scolaire est de la taille d'une ville de près de 60 000 habitants !

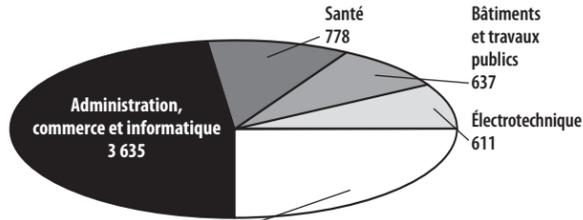
### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTEUR D'ÉTUDES



**TOTAL : 46 901**

\* Élèves équivalents temps plein. Les élèves équivalents temps plein des Services aux entreprises et de formation continue sont intégrés aux données de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

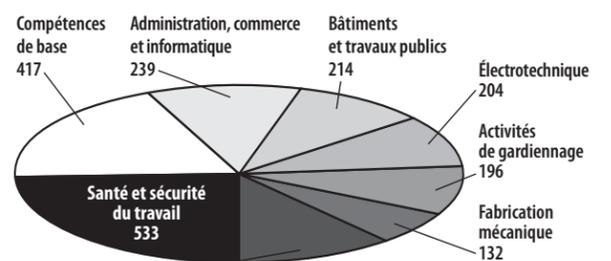
### SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



**Autres : 1 887**  
Entretien d'équipement motorisé (358), Soins esthétiques (290), Fabrication mécanique (215), Alimentation et tourisme (165), Métallurgie (147), Arts (133), Mécanique d'entretien (96), Communication et documentation (82), Bois et matériaux connexes (78) et Autres (323).

**TOTAL : 7 507** (Nombre d'élèves inscrits)

### SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES AU SERVICE AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION CONTINUE



**Autres : 244**  
Métallurgie (89), Mécanique d'entretien (86), Entretien d'équipement motorisé (38), Santé (17) et Bois et matériaux connexes (14).

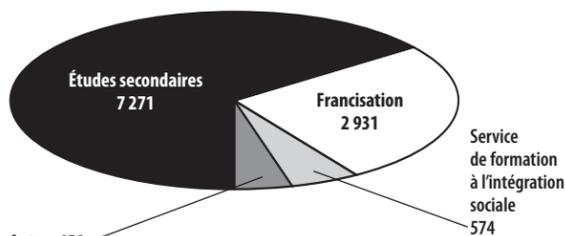
**TOTAL : 2 179** (Nombre d'élèves inscrits)

### RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie	Réguliers	Non réguliers
<b>Enseignants</b>		
Enseignants réguliers	2 438	
Enseignants non réguliers		2 496
<b>Professionnels non enseignants</b>		
Professionnels non enseignants réguliers	289	
Professionnels non enseignants non réguliers		89
<b>Personnel de soutien administratif et ouvrier</b>		
Personnel de soutien administratif et ouvrier réguliers	1 284	
Personnel de soutien administratif et ouvrier non réguliers		1 647
<b>Cadres</b>		
Cadres réguliers	255	
Cadres non réguliers		27
<b>TOTAL</b>		
TOTAL réguliers	4 266	
TOTAL non réguliers		4 259

Nombre total d'employés (tous statuts et catégories confondus) : 8 525

### SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À L'ÉDUCATION DES ADULTES

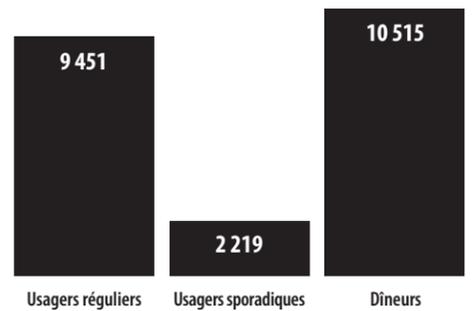


**Autres 451**  
Alphabétisation (212), Service d'intégration socioprofessionnelle (239)

**TOTAL : 8 497** (Nombre d'élèves inscrits)

Un élève peut fréquenter, durant la même année scolaire, plusieurs services d'enseignement. Cela explique que la somme du nombre d'élèves par service d'enseignement est plus grande que le nombre total d'élèves à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

### RÉPARTITION DES USAGERS DES SERVICES DE GARDE

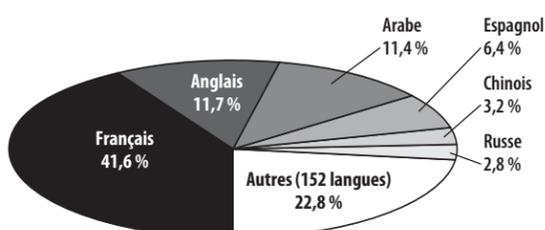


**TOTAL : 21 185**

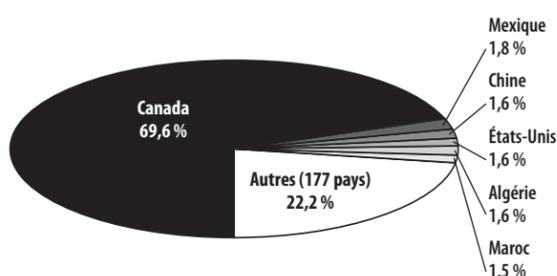
## UNE MOSAÏQUE CULTURELLE

La CSMB, c'est un peu le monde à l'échelle d'une commission scolaire. Les élèves viennent de partout et parlent plus d'une centaine de langues.

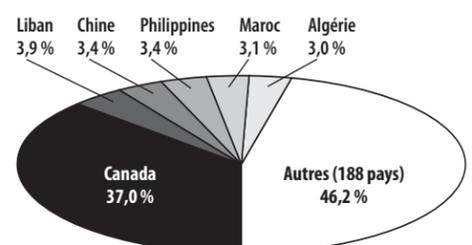
### LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES DE LA CSMB PRIMAIRE ET SECONDAIRE



### LIEU DE NAISSANCE DES ÉLÈVES DE LA CSMB PRIMAIRE ET SECONDAIRE



### LIEU DE NAISSANCE DES MÈRES D'ÉLÈVES DE LA CSMB PRIMAIRE ET SECONDAIRE



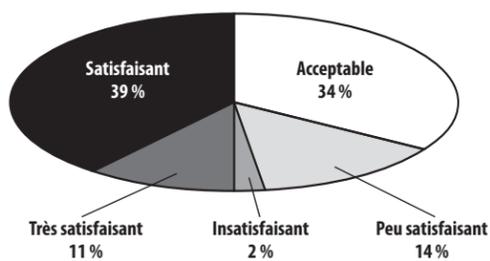
# STATISTIQUE

# DE LA CSMB

## LE CHEMINEMENT VERS LA RÉUSSITE

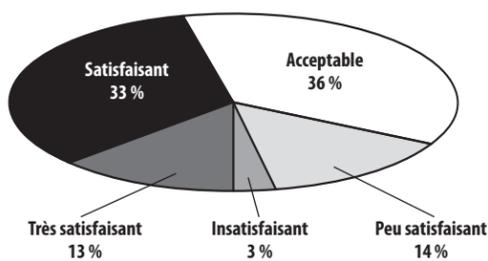
Épreuves obligatoires au primaire, épreuves uniques au secondaire, diplômes reçus, modules réussis à la formation professionnelle...  
Il existe de nombreuses façons de mesurer le cheminement vers la réussite.

RÉSULTAT DES ÉLÈVES DE LA CSMB À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE D'ÉCRITURE DU MELS À LA FIN DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU PRIMAIRE



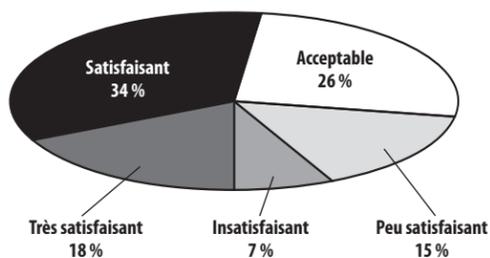
TAUX DE RÉUSSITE : 84 %

RÉSULTAT DES ÉLÈVES DE LA CSMB À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE D'ÉCRITURE DU MELS À LA FIN DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU PRIMAIRE



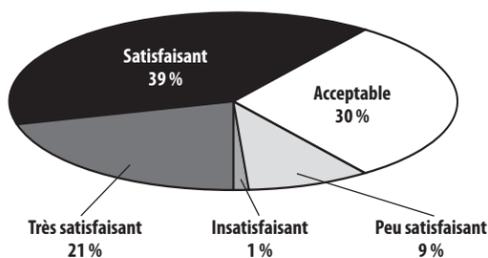
TAUX DE RÉUSSITE : 83 %

RÉSULTAT DES ÉLÈVES DE LA CSMB AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES DE LECTURE DU MELS À LA FIN DU 3<sup>E</sup> CYCLE DU PRIMAIRE



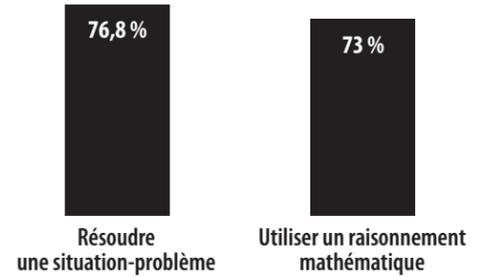
TAUX DE RÉUSSITE : 78 %

RÉSULTAT DES ÉLÈVES DE LA CSMB AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES D'ÉCRITURE DU MELS À LA FIN DU 3<sup>E</sup> CYCLE DU PRIMAIRE

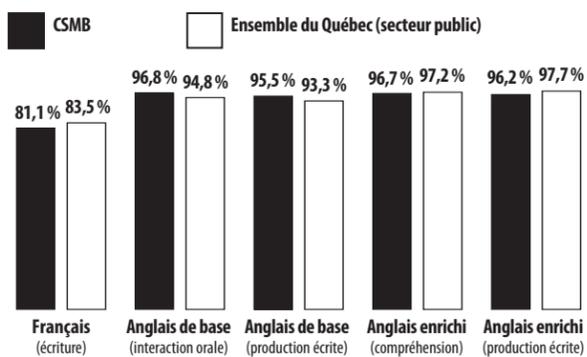


TAUX DE RÉUSSITE : 90 %

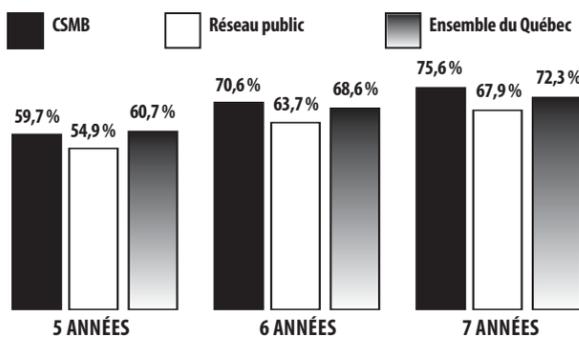
TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DE LA CSMB À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE MATHÉMATIQUES DU MELS À LA FIN DU 3<sup>E</sup> CYCLE DU PRIMAIRE



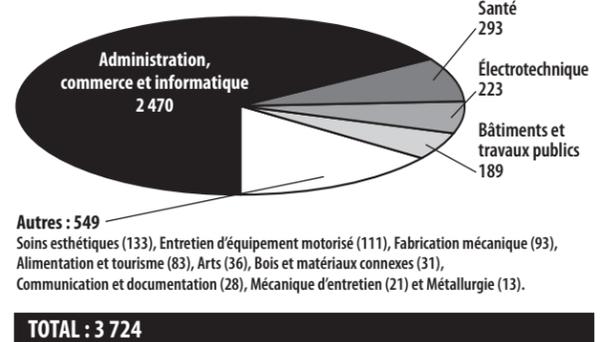
TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE AUX ÉPREUVES UNIQUES DE 5<sup>E</sup> SECONDAIRE



TAUX DE DIPLOMATION DES ÉLÈVES APRÈS 5, 6 ET 7 ANNÉES D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE



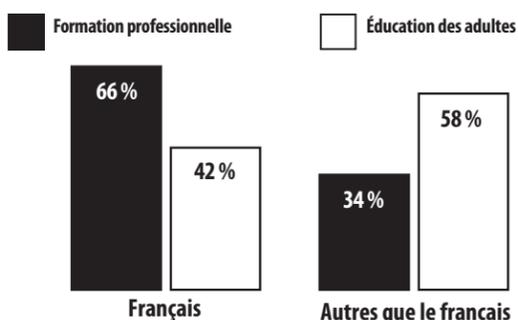
NOMBRE DE DIPLOMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES ET D'ATTESTATIONS DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE OBTENUS PAR LES ÉLÈVES



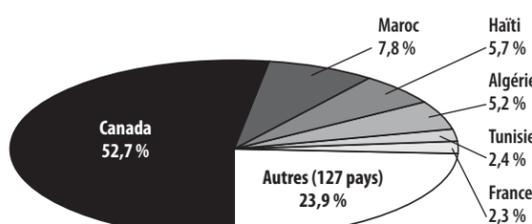
- 60 361 modules d'enseignement réussis par les élèves inscrits en formation professionnelle.
- 3 354 stages en entreprise complétés par les élèves inscrits en formation professionnelle.
- 1 127 attestations de formation délivrées par les Services aux entreprises et de formation continue.



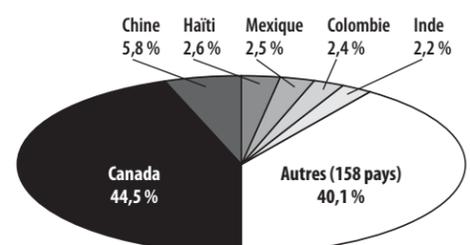
LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES DE LA CSMB FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES



LIEU DE NAISSANCE DES ÉLÈVES DE LA CSMB FORMATION PROFESSIONNELLE



LIEU DE NAISSANCE DES ÉLÈVES DE LA CSMB ÉDUCATION DES ADULTES



# ÉTATS FINANCIERS

## Aux membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier annuel de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys au 30 juin 2011, sur lesquels nous avons exprimé, ce jour, notre rapport de l'auditeur indépendant reproduit ci-après.

Pour mieux comprendre la situation financière de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et les résultats de ses opérations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier annuel.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, le 29 septembre 2011

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys portant la signature électronique 2070362910 et présentés dans le format du rapport financier TRAFICS prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2011 et l'état des résultats, l'état des surplus (déficits) accumulés, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives présentés aux pages 7 à 260 et 433 du rapport financier TRAFICS.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

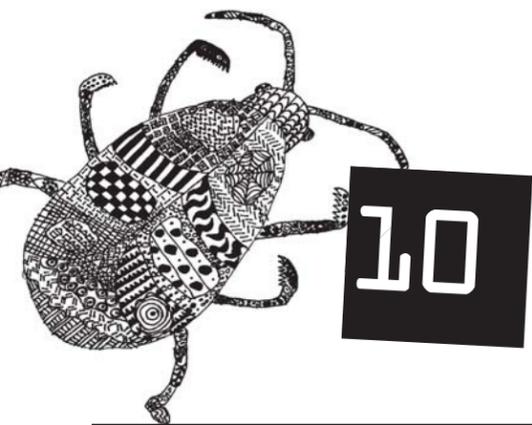
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve sur les résultats des activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie, et notre opinion d'audit non modifiée sur la situation financière.



## RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

En vertu du Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, adopté par la CSMB en juin 2010, et de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique, le Protecteur de l'élève doit déposer annuellement un rapport d'activités, faisant état du nombre et de la nature des plaintes reçues, de la nature des correctifs recommandés, ainsi que des suites qui leur ont été données.

Le Protecteur de l'élève de la CSMB, M<sup>e</sup> Anne-Marie Pierrot, est entré en poste le 1<sup>er</sup> mars 2011. Le présent rapport, qui vise l'année scolaire 2010-2011, couvre donc les quatre premiers mois d'exercice de cette nouvelle fonction, soit du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2011. Le Protecteur de l'élève est un tiers neutre et indépendant, relevant du Conseil des commissaires. Il intervient après que le demandeur se soit préalablement prévalu des recours prévus à la procédure de traitement des plaintes.

Cinquante-huit demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève, entraînant l'ouverture d'autant de dossiers; 81 % des demandes (47 dossiers) constituent des plaintes liées aux services dispensés ou à l'application d'un encadrement ou d'une pratique; 14 % (8 dossiers) sont des demandes d'assistance visant à trouver une solution à une insatisfaction; 5 % (trois dossiers) sont des demandes de renseignements.

### Fondement de l'opinion avec réserve sur les résultats des activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie

Conformément aux directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la commission scolaire a comptabilisé à l'état des surplus (déficits) accumulés une subvention de 109 095 021 \$ autorisée par décret en mars 2010 à titre de redressement affecté aux exercices antérieurs. Ceci constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, en vertu desquelles cette subvention aurait dû être comptabilisée à titre de revenus de l'exercice terminé le 30 juin 2010. Ainsi, les revenus et le surplus (déficit) de l'exercice terminé le 30 juin 2010 à l'état des résultats auraient été augmentés de 109 095 021 \$ et les redressements affectant les exercices antérieurs à l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) auraient été diminués en conséquence. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2010. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré en raison des incidences de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

### Opinion avec réserve sur les résultats des activités, la variation des actifs financiers nets (dette nette) et les flux de trésorerie

À notre avis, à l'exception des incidences sur les informations comparatives du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états des résultats, des surplus (déficits) accumulés, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Opinion sur la situation financière

À notre avis, l'état de la situation financière donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys au 30 juin 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Autre point

Les informations présentées aux pages 300 à 432 et 434 à 452 du rapport financier TRAFICS ne sont pas auditées.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, S.E.N.C.R.L.

Montréal

Le 29 septembre 2011

Quatre-vingts pour cent des demandes concernent les relations avec les établissements. Une demande porte souvent sur plus d'un sujet. Ces demandes portent essentiellement sur les sujets suivants :

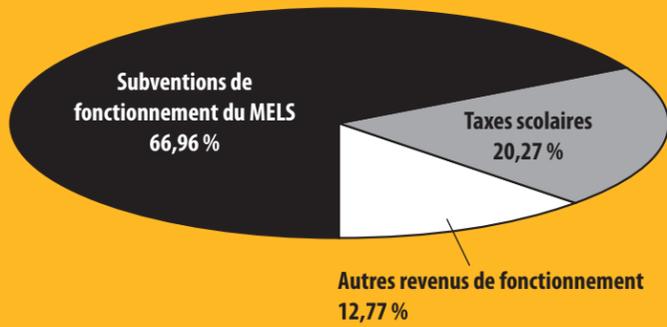
- Soutien obtenu de l'établissement (19 demandes).
- Enseignants (13).
- Directions d'établissement (9).
- Suspensions/expulsions (7).
- Organisation de la classe/école (7).
- Communication avec les parents (6).
- Intimidation (5).
- Classement des élèves (4).
- Évaluation (3).
- Services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (3).
- Services de garde (1).

Quinze pour cent des demandes concernent les relations avec les services de la CSMB ou l'application de politiques d'encadrement. Les sujets de ces demandes sont les suivants :

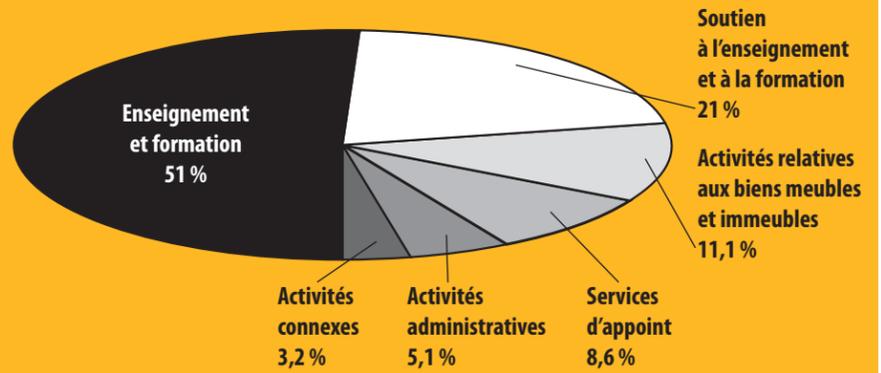
- Soutien obtenu de la CSMB (6 demandes).
- Processus d'admission ou d'inscription (5).
- Transport scolaire (2).
- Contributions financières demandées aux parents (1).

Cinq pour cent des demandes concernent le rôle du Protecteur de l'élève et le processus de traitement des plaintes (5 demandes).

## PROVENANCE DES REVENUS



## DÉPENSES PAR ACTIVITÉ



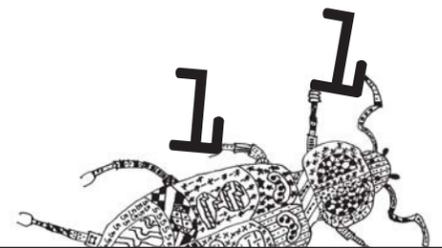
## RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS • ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS	\$
Subvention de fonctionnement à recevoir	38 989 745
Subvention à recevoir - Financement	118 688 959
Débiteurs	6 377 560
Stocks destinés à la revente	98 639
Placements à long terme	132 688
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>164 287 591</b>
<b>PASSIFS</b>	
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	31 350 588
Découvert de banque	3 989 307
Créditeurs et frais courus à payer	51 127 945
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 349 273
Revenus reportés	1 971 047
Provisions pour avantages sociaux futurs	19 539 465
Dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire	162 994
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal représentant notre quote-part de la dette à long terme	285 827 268
Autres passifs	144 254
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>397 462 141</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(233 174 550)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>	
Immobilisations corporelles	268 816 513
Stocks de fournitures	472 481
Frais payés d'avance	1 255 469
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>270 544 463</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>37 369 913</b>

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET CONTINUITÉ DU SURPLUS ACCUMULÉ

REVENUS	\$
Subvention de fonctionnement du MELS	282 480 631
Autres subventions et contributions	1 212 690
Taxe scolaire	85 494 280
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	2 230 047
Ventes de biens et services	32 234 618
Revenus divers	18 134 217
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	89 664
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>421 876 147</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Activités d'enseignement et de formation	217 993 218
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	89 653 898
Services d'appoint	36 937 611
Activités administratives	21 858 938
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	47 300 574
Activités connexes	13 477 993
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(19 150)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>427 203 082</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) AVANT LA VARIATION DE LA SUBVENTION - FINANCEMENT</b>	<b>(5 326 935)</b>
Variation de la subvention - Financement	6 308 091
<b>SURPLUS DE L'EXERCICE</b>	<b>981 156</b>
Surplus accumulé au début	36 388 757
<b>SURPLUS ACCUMULÉ À LA FIN</b>	<b>37 369 913</b>



Sur les 58 demandes adressées au Protecteur de l'élève, 47 % (27 demandes) relèvent du niveau d'intervention du Protecteur de l'élève et 53 % (31) relèvent de l'établissement ou de la Commission scolaire; ces dernières ont été traitées par les instances internes de la CSMB.

Des 27 demandes relevant du Protecteur de l'élève, quatre plaintes formelles ont fait l'objet d'un avis écrit sur leur bien-fondé, transmis au Conseil des commissaires. Les recommandations contenues dans ces avis sont reprises dans la version intégrale du rapport du Protecteur de l'élève, accessible en ligne. Les suites qui auront été données à ces recommandations seront incluses dans le rapport annuel 2011-2012.

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Conseil des commissaires a adopté, le 16 mars 2009, le règlement CC-08/09-03-090 intitulé Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Pour l'année scolaire 2010-2011, aucune plainte n'a été logée quant à une dérogation.





**SARA NORMANDEAU**, enseignante spécialiste en arts plastiques à l'école primaire **Murielle-Dumont** (Pierrefonds) a invité ses élèves de 1<sup>re</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle à réaliser des dessins d'insectes. Le défi consistait à s'inspirer de photos d'insectes pour recréer d'autres bestioles en modifiant ou en recombinaut certaines parties. L'objectif pédagogique était de travailler la ligne sous toutes ses formes (courbe, droite, large, étroite, brisée, etc.), de même que les motifs (en contraste, en répétition, en alternance et en symétrie).

